

Militärische Strassensignale = Signaux routiers militaires

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schutz und Wehr : Zeitschrift der Gesamtverteidigung = revue pour les problèmes relatifs à la défense intégrale = rivista della difesa integrale**

Band (Jahr): **34 (1968)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-364356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

protection civile communale et les organisations de secours pour organiser des centres de soins, d'accueil, de protection. Ceci est souhaitable, mais en fait l'obligation incombe avant tout aux autorités civiles qui doivent prévoir cette organisation et l'acquisition du matériel.

Les transfusions de sang prendront toujours plus d'importance. La Croix-Rouge doit favoriser les prises de sang et la livraison des produits de son laboratoire central pour les soins des civils et des militaires.

Conclusion

En cas de guerre, notre Croix-Rouge suisse serait appelée à jouer un rôle important. Elle doit s'y préparer non seulement matériellement, mais encore psychiquement par son attitude, son esprit Croix-Rouge et en observant les principes et les Conventions. Son idéal et ses buts élevés sont: prévenir la guerre et bâtir la paix. Car la Croix-Rouge internationale ne peut que poursuivre sa mission humanitaire et universelle telle que l'a désignée si clairement Henry Dunant:

Favoriser le droit au secours des soldats blessés, des civils et de tous ceux qui ont besoin de ces secours en faisant état du droit d'asile, du devoir d'assistance pour ceux qui se réfugient sous l'emblème de la Croix-Rouge: réfugiés, apatrides, fugitifs, évacués, déplacés, sans-abri. Tous sont des victimes de la guerre à laquelle la Croix-Rouge oppose son humanitarisme en défendant les droits de l'homme et les droits de l'enfant.

Elle poursuit un but élevé: si elle s'est imposée aux armées, la Croix-Rouge n'est pas pour la guerre, mais pour la paix. Les Conventions du CICR représentent le facteur de paix le plus efficace. En poursuivant ses tâches et ses interventions, la Croix-Rouge fera un jour disparaître définitivement les maux qu'elle a d'abord voulu soulager.

La Croix-Rouge de la Jeunesse poursuit, entre autres, un but qui lui est propre: cultiver l'amitié internationale et la compréhension entre les peuples, faisant preuve de tolérance envers autrui. Or, toutes ces qualités sont à la base d'une paix durable. C'est pourquoi la Croix-Rouge espère, en donnant à la jeunesse l'occasion de participer à son œuvre humanitaire, lui montrer le chemin qu'elle doit suivre. C'est elle qui, demain, réalisera nos espoirs.

Militärische Strassensignale

Die zivile Strassensignalverordnung sieht für militärische Strassenbenützer gelb-schwarze Signale vor. Diese Signale entsprechen in ihrer Art und Form weitgehend den zivilen Signalen, sind aber in bezug auf ihre Verwendungsmöglichkeit den militärischen Bedürfnissen angepasst. Die neuen gelb-schwarzen Signale richten sich ausschliesslich an die militärischen Strassenbenützer. Von den zivilen Verkehrsteilnehmern sind sie deshalb nicht zu beachten. Für die Truppe gehen die militärischen Signale den zivilen vor.

Damit die militärischen Gefahren- und Vorschriftssignale nicht allzu häufig verwendet werden, hat das Eidgenössische Militärdepartement den Kreis der Personen, die zum Aufstellen dieser Signale ermächtigt sind, stark eingeschränkt. Die militärischen Wegweiser können hingegen von allen Truppenangehörigen aufgestellt werden.

Die ersten gelb-schwarzen Signale sind aufgestellt und können bereits in der Nähe von Waffenplätzen sowie auf Zufahrtsstrassen zu militärischen Schiess- und Übungsplätzen angetroffen werden.

Signaux routiers militaires

L'ordonnance sur la signalisation routière dispose que des signaux jaunes et noirs seront utilisés pour les usagers militaires. Ces signaux, semblables aux signaux civils, sont adaptés aux exigences de la troupe.

Les nouveaux signaux jaunes et noirs s'adressent uniquement aux usagers militaires; ils ne seront donc pas observés par les civils. Pour la troupe, ils l'emportent sur les signaux civils.

Pour empêcher un emploi trop fréquent des signaux militaires de danger et de prescriptions, le Département

militaire fédéral a restreint le nombre des offices ou commandements qui sont autorisés à les prescrire. En revanche, les indicateurs militaires de direction peuvent être placés par toutes les troupes. Les premiers signaux jaunes et noirs sont déjà posés aux abords des places d'armes et sur les voies d'accès aux places de tir et d'exercice.

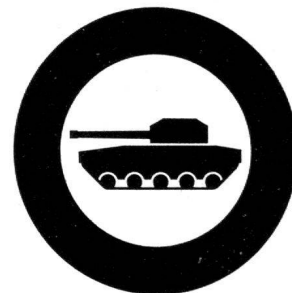
Beispiele militärischer Strassensignale

Exemples de signaux routiers militaires



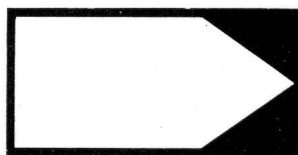
Bahnübergang ohne Schranken

Passage à niveau sans barrières



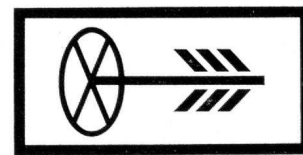
Verbot für Panzer

Circulation interdite aux chars



Wegweisertafel

Panneau indicateur de direction



Zusatztafel «Militärische Strassenbenützer gestattet»

Plaque complémentaire «Usagers militaires autorisés»